

PROCÈS-VERBAL DU CA DE LA CORPO DES LOISIRS POUR LE 20FEV

Étaient présentes

Diane Leclerc (DL)
Mylène Vézina (MV)
Catherine Aubin (CA)
Karine Ouellet (KO)

Absents :
Lisa-Marie Harvey (LMH),
Isabelle Grenier (IG)
Julien Montreuil (JM)

1. Évènement Slam à la terre

L'évènement qui a eu lieu le 14 février a rassemblé une quinzaine de participants et l'activité a été très appréciée. L'ambiance chaleureuse et la qualité de la bière a certainement contribué au succès. Il reste 11 bière (48\$) qui seront disponibles pour vente à d'autres organismes à la demande. Diane validera avec la CDSTV si besoin il y a pour l'évènement prévu le lendemain.

Catherine rédigera un communiqué pour remercier les participants et l'acheminera au jaseur. Diane le publiera sur le site internet et facebook municipal.

2. Projet Permaculture

Mylène recommande que le projet soit non pas porté par le CC mais plutôt appuyé par cet organisme pour limiter le suivi administratif associé au projet (facturation, suivi de dépenses récurrentes etc.). Elle approchera donc le CA du CC d'ici l'échéance de la subvention pour obtenir cet appui.

Il est proposé par Mylène secondé par Catherine et résolu à l'unanimité que la Corporation des sports et loisirs chapeaute l'organisme Saint-Valérien en transition pour déposer une demande de financement au programme Arbres Canada en vu de réaliser le projet de Permaculture dans les parcs publics de Saint-Valérien au printemps 2017. Notre organisme offrira 100 hr bénévoles (valeur 2000\$) pour contribuer à la mise en place du projet.

Il est proposé par Diane, secondé par Lisa-Marie*et résolu à l'unanimité de rembourser à posteriori les frais de formation de Permaculture « Créer sa forêt nourricière en permaculture » offerte par le Centre Paysan au coût de 105\$/participant pour Mylène Vézina et Catherine Aubin si nous recevons la subvention d'arbres Canada pour le projet de Permaculture à Saint-Valérien suite à l'engagement de ces dernières d'offrir gratuitement des formations à la communauté dans le courant de l'année 2017.

***appui par courriel**

3. Besoins des Loisirs dans le cadre du projet de rénovation du CC

Il est proposé par Mylène, secondé par Karine et résolu à l'unanimité de recommander l'intégration des priorités suivantes dans le projet de rénovation du Centre communautaire :

- Espace cuisine avec four, réfrigérateur, micro-onde et espace pour cuisiner. Cet ajout permettrait de réintégrer les activités de cuisine collective et les ateliers de cuisine en parascolaires qui se déroulent à une résidence privée depuis automne 2016. De plus, des activités de cuisine des denrées récoltées sont prévues dans le cadre du projet de Permaculture.
- Lieu de détente pour rassemblement de petite envergure (max 20 personnes) avec divan à proximité de la cuisine
- Espace de rangement sous clé à proximité de la grande salle des loisirs pour répondre aux besoins du terrain de jeu
- Espace de rangement ouvert (ex casiers) dans la salle des patineurs pour ranger les bottes et les effets personnels des patineurs et laisser l'espace banc bien dégagé
- Espace de rangement pour le matériel sportif en partage (bottes de ski de fond et patins) avec petits casiers individuels pour classement simple des items par grandeur
- Espace pour projection de films (ex projection du film Demain)
- Espace Bar convivial pour les événements incluant vente d'alcool (ex Slam à la terre)
- Espace aménagé pour que les jeunes puissent manger leur lunch à proximité de la cuisine (micro-onde, réfrigérateur) avant ou après les activités parascolaires

4. Projet Terrain de jeu

Le projet de terrain de jeu sera porté par la Corporation des sports et loisirs si Arianne Berger s'engage à prendre en charge le projet incluant la sélection et la gestion des employés. Karine fera le suivi administratif et Mylène informera Karine si le projet de terrain de jeu doit être relocalisé en raison des travaux de rénovation. Diane pourra alors demander une collaboration avec l'école pour fournir un local adéquat en back-up.

5. Projet Rénovation de la patinoire

L'employé municipal a informé Diane que la patinoire devrait être restaurée. En effet un projet de restauration a été déposé au FDR en mai 2016 et refusé car il s'agissait d'une infrastructure municipale.

Il est proposé par Diane, secondé par Mylène et résolu à l'unanimité de recommander le dépôt d'une demande de soutien financier au programme PIQM Mada pour restaurer la patinoire qui constitue un lieu de rassemblement intergénérationnel essentiel pour renforcer les liens dans la communauté.

Il est proposé par Mylène, secondé par Diane et résolu à l'unanimité de recommander à la municipalité d'augmenter la durée des plages horaires de patinage libre en donnant libre accès à la salle des patineurs (ou nouveau bâtiment du parc intergénérationnel si accessible à la saison prochaine des patineurs (hiver 2017-2018). Les citoyens profiteraient grandement de bénéficier à l'accès 7 jours semaine de 8h à 20h. Des plages de patin libre pleine grandeur pourraient être réservée les après midi (12h-15h) pour les jeunes familles et les aînés qui sollicitent moins la zone Hockey.

6. Parascolaire

Le projet de financement a été déposé au conseil des maires et approuvé avec un soutien financier de 75% du montant demandé. Diane informe qu'Hirondelle V S ne sera pas disponible pour le contrat mais Isabelle Gasse s'est montrée intéressée à réaliser les fonctions de prise en charge du projet de parascolaire à raison de 3 heures par semaine et débute prochainement. Karine propose qu'une allocation de compensation mensuelle pour utiliser son espace bureau soit prévue sur réception de facture.

7. Matériel en partage

Une demande de soutien financier a été acheminée à l'URLS pour augmenter l'inventaire de matériel en partage afin de mieux répondre aux besoins des utilisateurs et ainsi avoir une plus grande diversité de peintures à la disposition. Un secteur devrait être aménagé pour mieux mettre à la disposition le matériel en partage (bottes de ski de fond et patins) aux citoyens dans le local des patineurs.

8. Prochaine réunion en mars 2017. Date à définir.